

Parle avec elles : I.Care donne la parole aux femmes incarcérées

I.Care, association belge à but non lucratif dédiée à la promotion de la santé en milieu carcéral, publie un rapport, issu de son projet Parle avec elles. Soutenu par la politique fédérale de l'égalité des genres, ce projet vise à documenter les problématiques et les besoins spécifiques des femmes incarcérées et plaide en faveur de changements structurels au sein des prisons.

Pendant plusieurs mois, I.Care a rencontré des femmes incarcérées pour les interroger sur leur santé globale. Sur la base de ces entretiens, nous publions un rapport et des recommandations.

Les femmes : public minoritaire et invisibilisé en prison

Le constat à l'origine de ce projet est clair : les personnes incarcérées sont souvent négligées par la société. La suroccupation des prisons, le manque de ressources et de perspectives, ainsi qu'une prise en charge souvent inadaptée de leurs besoins spécifiques en témoignent.

Ce constat est d'autant plus prégnant pour les femmes détenues. « *Les recherches sur les femmes détenues en Belgique sont rares, limitant notre compréhension de leurs parcours et de leurs besoins. Leurs voix sont souvent exclues des débats sur le système pénal, en particulier en raison de leur faible nombre dans la population carcérale* » rappelle Camille Couette, chargée du projet *Parle avec elles*.

Reconnaître leurs spécificités et travailler à la mise en place de politiques et de programmes adaptés à leurs réalités et leurs besoins est pourtant crucial. C'est notamment l'objet de cette recherche qui vise justement à donner la parole aux femmes en prison. Elle met en lumière leurs parcours trop souvent négligés et insuffisamment documentés, offrant ainsi une compréhension plus approfondie de leurs expériences.

Donner la parole aux femmes incarcérées pour mieux comprendre leurs réalités

Si l'incarcération est évidemment difficile pour toute personne, les femmes incarcérées peuvent rencontrer des difficultés supplémentaires, notamment en matière d'accès aux soins de santé, de maintien des liens familiaux, d'activités ou encore d'intimité en détention. Le rapport publié revient également sur une réalité souvent méconnue : les femmes incarcérées sont non seulement des auteures d'infractions mais aussi souvent des victimes. Leur passé est marqué par des expériences violentes et traumatisantes qui ont parfois pu contribuer à leur parcours menant à la prison. Il est essentiel de reconnaître cette double identité et de mettre en place des services d'aide aux victimes spécialisés en milieu carcéral pour répondre à leurs besoins spécifiques.

La période de sortie de prison est également particulièrement angoissante pour les femmes, mettant en évidence les failles du système carcéral. Les services d'accueil et de réinsertion sociale manquent de moyens et ne sont pas toujours adaptés à leurs besoins, ce qui peut les laisser sans soutien adéquat. Il est impératif d'améliorer ces dispositifs et de garantir la sécurité des femmes lors de leur réintégration dans la société.

À la fin de son rapport, I.Care liste une série de recommandations à l'attention des pouvoirs publics et espère ainsi pouvoir contribuer à créer les conditions d'un débat sur les réalités carcérales des femmes. Parce qu'il donne la parole aux premières concernées, ce rapport met en évidence les défis uniques auxquels elles sont confrontées, leurs perspectives et leurs expériences. Il met en lumière les lacunes du système actuel et souligne la nécessité d'une approche sensible au genre et la prise en compte des vécus violents de ces dernières dans les pratiques et politiques pénitentiaires.

« *Ces témoignages nous laissent à penser qu'au même titre que la prison devrait être une opportunité de soin pour des personnes présentant des vulnérabilités multiples, elle devrait également être une opportunité d'aide à la (re)construction et à la capacité d'agir pour ces femmes* » précise Camille Couette.

Éléments de contexte :

- La définition de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) de 1947 affirme une vision globale de la santé selon laquelle « *la santé est un état de complet bien-être physique, mental et social et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité* ».
- En mai 2023, il y avait moins de 500 femmes dans les prisons en Belgique, soit 4,5 % de la population carcérale.
- Dans le cadre du projet *Parle avec elles*, 17 entretiens ont été menés avec des femmes détenues ou ex-détenues.
- Le [rapport](#) et le [résumé](#) sont disponibles sur notre site Internet : <https://www.i-careasbl.be/parle-avec-elles>

Contact presse : Marion Guémas (coordinatrice plaidoyer et recherche) : 0456 34 14 03 / m.guemas@i-careasbl.be

